

# Journal Suisse de la Pêche



Schweizerischer Fischerei-Verband SFV  
Fédération Suisse de Pêche FSP  
Federaziun Svizra da Pestga  
Federazione Svizzera di Pesca

## Il est temps de s'activer! Journée Suisse de la Pêche du 31 août 2019

La Journée Suisse de la Pêche du 31 août 2019 est un jour important pour les fédérations cantonales, les sociétés et les pêcheurs. Cette journée offre la chance de rapprocher la population de la pêche dans le cadre d'une manifestation populaire.

Organisée tous les deux ans, la Journée Suisse de la Pêche en est déjà à sa quatrième édition. Les fédérations cantonales et les sociétés s'attendent déjà aux travaux préparatoires pour offrir un programme cadre attractif et informatif à une population intéressée. Ceux qui n'ont pas encore commencé les préparatifs doivent s'y mettre sans tarder!

### Informations et nouvelles expériences

Cette journée offre la possibilité unique de satisfaire l'intérêt de la population avec des spécialistes – mais les nouvelles expériences et le plaisir ne seront pas en reste, car dans ce domaine la créativité est sans frontières.

### Demandez le programme!

Afin que la Journée Suisse de la Pêche soit un succès, il faut en faire la publicité. Ce n'est qu'à condition que les gens sachent quelle expérience unique leur sera offerte qu'ils participeront nous l'espérons en grand nombre aux activités proposées. La meilleure publicité est et reste le bouche-à-oreille. Mais également l'inscription impérative de votre manifestation sur le site Internet de la Fédération Suisse de Pêche.

MB

Annoncez vos manifestations sur la page Internet [journeedelapeche/sfv-fsp.ch](http://journeedelapeche/sfv-fsp.ch)



*Ceux qui n'ont pas encore commencé les préparatifs doivent s'y mettre sans tarder!*



Impressions de la Journée Suisse de la Pêche 2017

## Politique agricole PA22+

# Une occasion manquée!

**Des quantités top élevées de pesticides parviennent dans nos rivières et ruisseaux. Trop d'azote issu de cheptels surdimensionnées détériore nos cours d'eau. Les insectes meurent et la disparition des espèces continue.**

Les produits phytosanitaires (PPh) sont la cause des atteintes les plus importantes à nos eaux de surface dans les zones d'agriculture intensive – c'est ce que démontrent depuis longtemps des études menées sur des tronçons-test sélectionnés. Globalement, on estime que dans une grande partie du Plateau on doit s'attendre à des dépassements des valeurs autorisées de PPh dans les eaux courantes. Soutenues par la FSP, les initiatives populaires contre les pesticides et pour une eau potable devraient ainsi permettre une correction de la politique agricole.

Le Conseil fédéral a décidé de rejeter ces deux initiatives sans contre-projet. Du point de vue de la FSP, c'est une opportunité manquée. Bien que le Conseil fédéral reconnaisse l'importance d'une protection efficace des eaux, il veut résoudre le problème dans le cadre de la future politique agricole (PA) 22+. C'est pourquoi il propose, entre autres, un paquet de mesures qu'il considère comme un contre-projet à l'Initiative

sur l'Eau Potable (IEP). Pour la FSP, qui s'est également exprimée via une prise de position (voir la page Internet de la FSP), les propositions contenues dans la PA22+, et particulièrement au sujet des exigences de l'IEP, manquent incontestablement d'ambition: ni les concentrations de pesticides ni celles des fertilisants y sont réduites de manière suffisante pour protéger efficacement nos cours d'eau.

Il n'y a pas que la FSP qui soit insatisfaite du projet de la politique agricole. Plusieurs organisations environnementales et partis politiques sont mécontents des mesures proposées dans le domaine de la protection de l'environnement. Elles sont jugées insuffisantes pour permettre de résoudre les problèmes urgents d'eau potable et de protection des eaux causés par l'agriculture.

Bien entendu, l'Union Suisse des Paysans USP s'est aussi positionnée sur la politique agricole dès 2022. Que les mesures proposées soient pratiquement toutes catégoriquement refusées par la faïtière des agriculteurs n'étonnera sans doute personne. Ainsi l'USP ne veut rien entendre d'un ancrage plus ambitieux de la protection des eaux dans les prestations écologiques, tout comme elle rejette des mesures adaptées régionalement pour résoudre les problèmes causés par les produits phytosanitaires et les nitrates et ne

veut par ailleurs rien savoir d'une réduction modérée des fumures issues des unités de gros bétail. Pour la faïtière des paysans, la protection de nos eaux n'est manifestement pas considérée comme prioritaire. C'est incompréhensible et regrettable.

Il ne faut pas s'attendre à ce que la PA22+ soit en mesure de résoudre les sérieux problèmes de protection des eaux: en effet, il n'est pas encore défini si, et sous quelle forme, la PA22+ va effectivement être décidée et mise en œuvre et quelles mesures pour la protection des eaux et de l'eau potable y seront effectivement intégrées. Cela sera déterminé à la suite d'un âpre débat parlementaire.

Peu importe l'issue de ce débat, pour la FSP il n'en demeure pas moins que les produits phytosanitaires sont fabriqués pour tuer des organismes. Ils aboutissent dans nos eaux de surface et leur utilisation provoque une perturbation massive des plantes sensibles, des animaux et des micro-organismes qui sont la base alimentaire de nos poissons. Nos poissons sont doublement affectés: non seulement ils disposent de moins de nourriture, mais ils nagent et vivent aussi dans un mauvais cocktail de pesticides. L'obligation d'action est énorme et des mesures claires et déterminées sont nécessaires.

PS



Imperceptibles, invisibles, dangereux – les produits phytosanitaires peuvent se retrouver dans toutes les eaux.

# Les pêcheurs aménagent l'habitat

Un cours pratique fructueux dans le canton de Soleure



Photo: Eya Baier

Des sociétaires de la Fédération cantonale soleuroise de pêche élaborent des améliorations ciblées de l'habitat sur un de leurs ruisseaux- ici avec une souche.

**Il reste encore beaucoup à faire dans le cadre de l'optimisation des cours d'eau. La transmission de connaissances pratiques de base est un pas important dans la bonne direction.**

## Aménager l'habitat dans vos propres cours d'eau

En Suisse, plusieurs milliers de kilomètres de cours d'eau sont dans un mauvais état écologique. Toutefois, des renaturations à grande échelle nécessitent souvent beaucoup de temps, d'argent et d'espace. Mais de petites mesures de valorisation dans le chenal existant peuvent déjà facilement améliorer la qualité écologique des cours d'eau, à court et moyen terme.

Pour ne pas transmettre uniquement des bases théoriques mais afin de prendre également en compte la peur du premier pas dans la réalisation d'un projet par des volontaires, la FSP a voulu offrir à nouveau cette année des cours pratiques dédiés à la planification et à la réalisation de projets sur différents sites régionaux.

Si des membres de sociétés d'affermage, de sociétés de pêche ou même des privés connaissent des cours d'eau où des mesures appropriées de valorisation seraient possibles, qu'ils contactent directement la FSP et il se peut que le prochain cours pratique puisse bientôt se dérouler sur l'un de vos cours d'eau.

ts

*Vous trouverez des informations complémentaires sur le site Internet dédié de la FSP: [www.fischerschaffens-lebensraum.ch](http://www.fischerschaffens-lebensraum.ch) (en allemand).*

## Agenda FSP

**13.4.2019**

Conférence des présidents  
Olten

**15.6.2019**

Assemblée des délégués  
Soleure

**31.8.2019**

Journée Suisse de la Pêche

## Mentions légales

**Fédération Suisse de Pêche FSP**

Rédaction/production: Kurt Bischof

Case postale 141, 6281 Hochdorf

[kurt.bischof@bischofmeier.ch](mailto:kurt.bischof@bischofmeier.ch)

Téléphone 041 914 70 10

Fax 041 914 70 11



[www.sfv-fsp.ch](http://www.sfv-fsp.ch)

**D**urant l'année 2016 la FSP a publié le manuel «Les pêcheurs aménagent l'habitat».

Dans ce manuel pratique, les bases de mesures de valorisation simples et économiques, réalisables dans de petits cours d'eau, sont communiquées aux pêcheuses et pêcheurs. Le manuel a pour but de transmettre des savoirs mais aussi de servir d'ouvrage de référence et fournit des suggestions de mesures potentielles.

Les 19 et 20 octobre 2018 s'est déroulé le premier cours pratique régulier «Les pêcheurs aménagent l'habitat» à Rickenbach (SO), en collaboration avec la Fédération cantonale soleuroise de pêche (SOKFV).

Durant deux jours, ce sont au total 41 participants qui ont travaillé sur les ruisseaux Mittelgäubach et Dünneren, de sorte à offrir de nouveaux abris avec des souches, à concentrer le courant à l'aide de fascines et à favoriser la reproduction en déversant du gravier neuf.